



SAGE DU BASSIN VERSANT DU LOIR

Commission Locale de l'Eau
8 mars 2017 – à Vaas

Compte-rendu de réunion

Le 8 mars 2017, la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin versant du Loir s'est réunie à Vaas sous la présidence de M. Adrien DENIS.

Liste de présence : cf. [Annexe 1](#)

Ordre du jour :

1. Points d'informations ;
2. Bilan d'activité de la CLE 2016 ;
3. Restitution des connaissances sur les impacts du changement climatique ;
4. Echange sur les perspectives d'adaptation.

Les documents de séance sont disponibles sur le site du SAGE Loir – www.sage-loir.fr (Accès réservé – rubrique : Documents/Réunions/CLE).

M. Adrien DENIS, président de la CLE du SAGE Loir, ouvre la séance à 9h30 en remerciant Madame Yveline LIMODIN, maire de Vaas, pour son accueil.

Ordre du jour n°1 : Points d'informations

1.1. Présentation de l'exposition itinérante du SAGE Loir

Conformément au programme d'actions 2016, une exposition itinérante de 6 panneaux a été réalisée afin de communiquer sur le SAGE et les enjeux de gestion de l'eau. Elle sera mise librement à la disposition des collectivités, associations et autres acteurs qui le souhaitent, sous réserve de signature d'une convention.



Plus d'information sur le lien suivant : <http://www.sage-loir.fr/?p=2335>

1.2. Avancement de l'étude quantitative Loir

En réponse à l'une des dispositions du SAGE Loir, une étude de caractérisation de l'état quantitatif des ressources en eau a été engagée début 2016. Il s'agit notamment d'améliorer les connaissances sur l'état des ressources, de doter le territoire de valeurs références pour améliorer la gestion quantitative et de proposer une stratégie pour préserver les équilibres existants ou résorber les déficits. Une restitution auprès de La Commission Locale de l'Eau et/ou du Bureau interviendra d'ici la fin de l'étude pour échanger sur les propositions d'actions.

1.3. Avancement des réflexions sur la prise de compétence GEMAPI

Après un bref rappel du contexte réglementaire (compétence GEMAPI attribuée aux EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2017 avec possibilité de transfert vers un syndicat mixte) il est fait état de l'avancement des réflexions à l'échelle d'un bassin versant.

M. Chambrier souhaiterait disposer de plus d'éléments sur les incidences opérationnelles d'une telle organisation (fiscalité, clés de répartition, gouvernance). Il propose de s'inspirer des expériences d'autres bassins versants. M. Bourgeois ajoute qu'il convient d'estimer les répercussions sur les contribuables.

Mme. Courclaud rappelle que chaque situation est différente et que cette analyse ne peut s'effectuer qu'à partir d'un cas concret propre au territoire. Elle précise par ailleurs, que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne accompagne financièrement les maîtres d'ouvrages qui s'engagent dans des études juridiques préalables (jusqu'à 80% de financement).

M. Denis prend acte de la demande de centralisation des connaissances et propose aux acteurs locaux de se mettre en relation avec la cellule d'animation.

Ordre du jour n°2 : Bilan d'activité 2016

Le bilan d'activité de la CLE pour l'année 2016 est présenté. Conformément à l'article R.212-34 du code de l'environnement, il doit être adopté en séance plénière de la Commission Locale de l'Eau puis transmis aux Préfets concernés et au Président du Comité de bassin. Ce rapport permet de faire le bilan de la mise en œuvre du SAGE et identifie les perspectives d'interventions pour l'année 2016.

Mme. Weil souhaite qu'une clarification des responsabilités sur les ouvrages du Loir soit menée dans le cadre des travaux sur la gestion coordonnée des vannages.

M. Delaunay précise qu'un premier travail d'inventaire des connaissances a été mené dans ce cadre même s'il ne permettra pas d'aboutir à une précision parcellaire.

M. Chambrier propose la création d'une rubrique réglementation sur le site internet du SAGE afin de rappeler le cadre général (DCE, loi sur l'eau...) et assurer une veille juridique. Les membres de la CLE sont favorables à cette proposition.

M. Halajko témoigne des difficultés rencontrées localement dans l'application de la réglementation sur les cours d'eau et fossés. Il s'interroge sur la possibilité de prise en charge de la gestion des fossés par les futures structures à compétence GEMAPI.

M. Denis souligne que l'entretien des fossés doit rester à la charge des agriculteurs riverains, qui en sont directement bénéficiaires, et non à celle de la collectivité. Par ailleurs, il est proposé que les cartographies départementales des cours d'eau soient présentées dans le cadre de la veille juridique.

➤ **Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité par les membres de la CLE.**

Ordre du jour n°3 : Bilan des connaissances sur les impacts du changement climatique

La présente restitution sur les impacts du changement climatique poursuivait plusieurs objectifs :

- Faire le bilan et restituer les connaissances actuelles sur le territoire du SAGE ;
- Sensibiliser les membres de la CLE aux impacts possibles du Changement Climatique ;
- Transcrire ces impacts en termes d'enjeux du SAGE.

En introduction, M. Rossignol, Directeur du développement et de la gestion territorialisée à l'Etablissement public Loire, rappelle le contexte de cette démarche. Constatant l'existence de nombreuses études sur le changement climatique, l'Etablissement public Loire a ainsi souhaité valoriser ces données à l'échelle des territoires de SAGE dont il assure le portage.

M. Delaunay, ajoute que la question du changement climatique implique de prendre du recul par rapport à nos préoccupations habituelles. Une meilleure connaissance des enjeux associés pourra guider les choix de la CLE dans une vision à plus long terme.

Synthèse des principaux échanges

1. Les réalités du changement climatique sur le territoire

Mme. Fleury, représentante du CRPF Centre-Val-de-Loire, constate déjà depuis plusieurs années les effets du changement climatique, notamment sur une variété de chênes (pédonculé) dans la forêt de Tronçais (Berry). Le développement de maladies et la mortalité de cette espèce est très significatif depuis les années 90. Ces arbres sont en effet très vulnérables au stress hydrique et sont donc déjà touchés par le réchauffement climatique. En réponse, les forestiers sont actuellement en train de repenser les systèmes de production afin de privilégier des espèces moins consommatrices en eau.

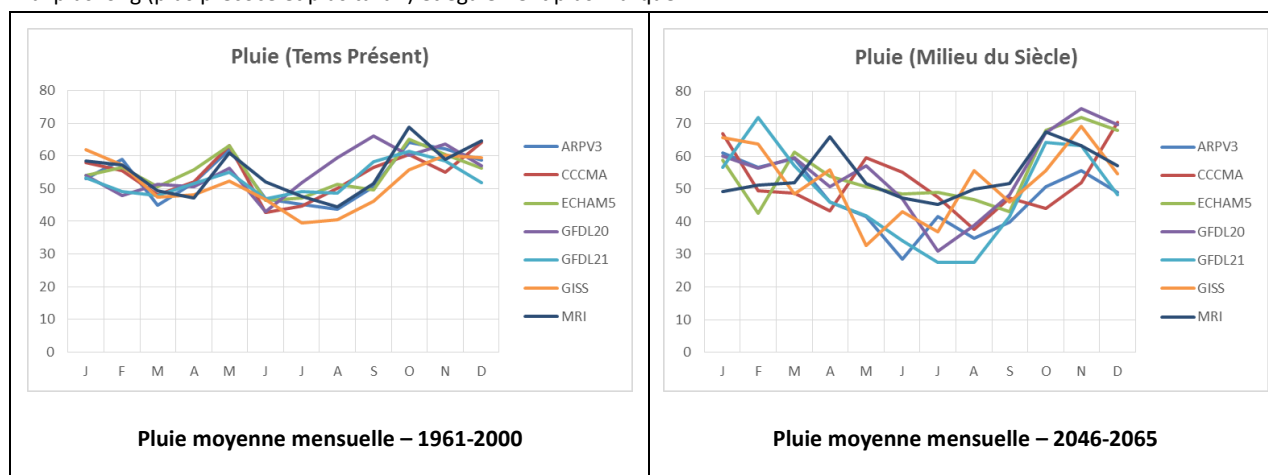
En complément à cette discussion, M. Besnard rappelle le risque de voir apparaître de nouveaux nuisibles. A ce titre, il fait le lien entre le déploiement rapide de la chenille processionnaire du pin, avec son avancée remarquable vers le Nord notamment depuis les années 2000. Le changement climatique est probablement favorable à son expansion.

M. Chambrier signale son scepticisme quant à la réalité du réchauffement climatique. Le climat a selon lui toujours connu des évolutions par le passé, et il est difficile de prendre du recul à notre échelle de temps sur ces évolutions.

M. Sonnet, tient à souligner la convergence des différentes projections mettant en évidence une évolution climatique sans précédent en termes de rapidité et d'importance. L'accroissement des gaz à effet de serre dans l'atmosphère (+ 70% d'émission depuis les années 1970) a une incidence directe sur la rapidité des évolutions climatiques.

M. Denis, constate ces dernières années une réelle évolution des pluies sur la période printanière (hiver plus rigoureux, printemps plus variable / début de printemps parfois plus humide qu'avant ou a contrario plus sec). L'agriculture peut s'adapter plus rapidement que d'autres secteurs tels que la viticulture ou la sylviculture, où la gestion se fait à des échelles beaucoup plus lointaines, nécessitant une réelle anticipation.

M. Sonnet indique que les projections climatiques (Explore 2070 – au nombre de 7) restituent en effet une plus grande variabilité (cf. graphiques ci-dessous illustrant l'évolution des pluies mensuelles à l'échelle du bassin du Loir) dans la répartition des pluies dans l'année, avec globalement un premier semestre peu impacté (en termes de cumul) et un second semestre déficitaire. La plus grande variabilité des pluies est particulièrement marquée sur la période hivernale avec des projections concluant à des débuts de printemps parfois plus humides. Le déficit pluviométrique (Pluie – ETP) serait quant à lui plus long (plus précoce et plus tardif) et également plus marqué.



2. La caractérisation des impacts du changement climatique sur les enjeux eau

Mme. Weil s'interroge sur les impacts du changement climatique vis-à-vis des phénomènes extrêmes comme les crues.

M. Sonnet, précise qu'en l'état des éléments produits par les scientifiques, l'un des principaux risques reste la disponibilité de la ressource en eau dans les rivières avec des baisses drastiques du débit moyen annuel et des débits d'étiage à prévoir, ainsi qu'une répercussion sur la recharge des nappes dont le Cénomaniens et les Calcaires de Beauce.

Les modèles climatiques tentent de reproduire des tendances moyennes, et ont donc plus de difficultés à restituer la variabilité naturelle du climat et son caractère aléatoire, notamment pour les extrêmes climatiques à l'origine des crues. Le niveau de confiance sur les tendances pour les crues est donc moindre. Les données produites ainsi que les outils de modélisation utilisés, ne permettent pas d'anticiper correctement l'évolution des crues.

Certains scientifiques annoncent une intensification des phénomènes climatiques extrêmes, prédisant notamment une augmentation de la variabilité du cycle de l'eau. Une analyse récente du Laboratoire d'étude des Transferts en Hydrologie et Environnement (mai 2016) tend ainsi à conclure à une tendance à la hausse pour les pluies extrêmes dans le sud-est de la France. L'étude a porté sur la période 1958-2014 et s'est concentrée sur la région méditerranéenne du sud-est de la France. Il s'avère qu'à l'échelle de la région, le scénario le plus probable est une stabilité jusqu'au milieu des années 80 puis une augmentation jusqu'à nos jours des maxima annuels des cumuls quotidiens de pluie.

Des interrogations sont également émises sur la prise en compte des pistes d'adaptations déjà mise en œuvre au niveau local (réserve collinaire, préservation d'une zone humide,...) ?

En réponse, il est précisé que les impacts restitués à l'échelle du SAGE sont issus d'un emboîtement de modèles, climatique puis hydrologique. En l'état, ils n'intègrent pas spécifiquement les actions qui peuvent être réalisées localement, mais s'appuient sur des hypothèses d'évolution au niveau mondial, notamment sur l'évolution des niveaux de concentration des gaz à effet de serre et des aérosols dans l'atmosphère. M. Rossignol ajoute qu'il convient de disposer de projections indépendantes des actions humaines pour laisser une certaine liberté dans la définition des politiques publiques.

3. Les pistes d'adaptations

Plusieurs échanges ont ensuite eu lieu sur des pistes d'adaptation déjà mises en œuvre ou à développer. Les principaux sujets abordés sont synthétisés ci-après :

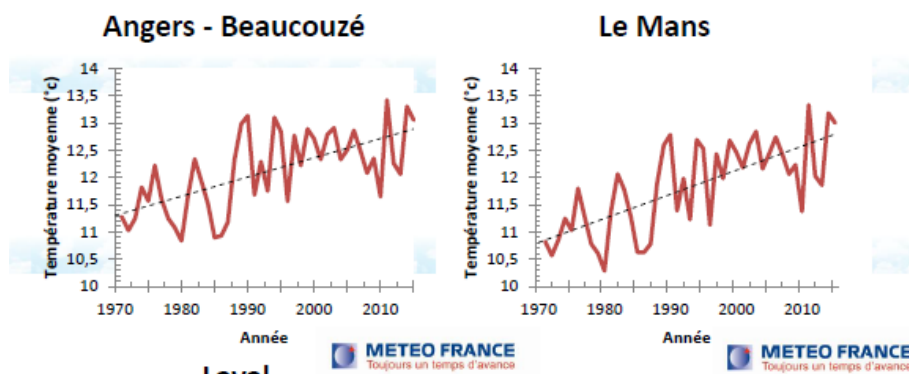
- Maintien du maillage bocager ;
- Limitation du travail de la terre pour optimiser la recharge organique des sols ;
- Développement des techniques d'irrigation (transfert de l'aspersion vers d'autres systèmes plus efficaces du type goutte à goutte) ;
- Amélioration des couverts végétaux en implantant des cultures légumineuses / plus de place dans la rotation du fait d'une anticipation des récoltes ;
- Adaptation des cycles culturaux.

M. Gaucheron, insiste sur le fait que des solutions sont déjà mise en œuvre depuis plus de 20 ans, autant sur le plan de l'atténuation des GES (développement de normes pour limiter les émissions) que de l'adaptation (ex : développement des irrigations de nuit pour limiter l'évapotranspiration, espèces moins consommatrices en eau, plus résistante au stress hydrique,...). Il indique que la Conie a toujours connu des variations importantes. Sans remettre en cause la réalité du changement climatique, il estime qu'il serait important d'intégrer dans les projections l'effet des actions en cours.

M. Denis, rappelle que la présentation n'avait pas vocation à être à charge contre une profession ou un groupe d'acteurs, mais qu'elle visait plutôt à faire le bilan des connaissances disponibles pour mieux anticiper l'effet des évolutions probables du climat sur nos activités.

M. Corvaisier, indique qu'une étude (source : ORACLE) sur les impacts du changement climatique sur l'agriculture en Pays de la Loire a été réalisée en 2016, et permettra de compléter utilement les éléments de la présentation et les pistes d'adaptation envisageables sur l'aspect agricole.

	<p>http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2016_ORACLE_pays_de_la_loire_etat_des_lieux_changements_climatiques_et_incidences_agricoles.pdf</p>
---	--



Extraits de l'étude de l'Oracle sur les stations climatiques d'Angers et du Mans / évolution de la température moyenne de 1970 à nos jours

L'évolution de la température moyenne observée en Pays de la Loire depuis 1971 (ou 1985) pour chaque station d'étude montre que:

- les tendances (ajustement linéaire) observées sur l'ensemble de la période (1971-2015 / 1985-2015 / 1989 – 2010 suivant les stations) sont de :
 - +0,30°C par décennie à St Nazaire-Montoir ($P < 0,01$) soit +1,33°C en 44 ans;
 - +0,31°C par décennie à La Roche sur Yon ($P < 0,05$) soit +0,94°C en 30 ans;
 - +0,35°C par décennie à Angers-Beaucouzé ($P < 0,01$) soit +1,55°C en 44 ans;
 - +0,44°C par décennie au Mans ($P < 0,001$) soit +1,94°C en 44 ans;
- l'augmentation des températures est significative dans 4 des 5 stations, avec un réchauffement croissant d'Ouest en Est;
- les variations de température d'une année à l'autre (variabilité dite inter annuelle) sont fortes ($R^2 < 0,6$).

Une note de synthèse présentant de manière pédagogique les impacts du changement climatique sur le territoire du SAGE sera diffusée prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DENIS Président de la Commission Locale de l'Eau, remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 12h15.

ANNEXE 1 : Liste de présence

Collège des élus :

Titre	Nom	Prénom	FONCTION	PRESENCE
Monsieur	BIZERAY	Jean-Claude	Maire de Saint-Biez-en-Belin	OUI
Monsieur	BOURGEOIS	Alain	Maire de Morée	OUI
Monsieur	CHAMBRIER	Philippe	Adjoint au maire de Vendôme	OUI
Madame	CÔME	Catherine	Maire de Louestault	OUI
Monsieur	DENIS	Adrien	Maire de Denezé-sous-le-Lude	OUI
Monsieur	DHUY	Dominique	Maire de Nourray	OUI
Monsieur	GAUCHERON	Philippe	Maire de Varize	OUI
Monsieur	GUERANT	André	Adjoint au maire de Vibraye	OUI
Monsieur	HALAJKO	Alain	Adjoint au maire de Meslay	OUI
Monsieur	HEMON	Francis	Maire de Lunay	OUI
Monsieur	JAUNAY	Claude	VP Communauté de Communes du Pays Fléchois	OUI
Madame	LATOCHE	Béatrice	Conseillère régionale des Pays-de-la-Loire	OUI
Monsieur	LEQUIPPE	Jean Michel	Adjoint au maire de Couesmes	OUI
Monsieur	LESSCHAEVE	Marc	VP Communauté de Communes du Bassin Ludois	OUI
Madame	LIMODIN	Yveline	Maire de Vaas	OUI
Monsieur	MERCUZOT	Bernard	Maire d'Alluyes	OUI
Monsieur	TRICOT	Jean-Paul	Adjoint au maire du Lude	OUI

Collège des usagers :

Titre	Nom	Prénom	FONCTION	présence
Monsieur	BESNARD	Pierre	Union Fédérale des Consommateurs de la Sarthe	OUI
Monsieur	BOURGET	Thibaut	FNE Centre Val de Loire	OUI
Monsieur	FETTER	Pierre	Fédération de pêche et de protection du Milieu aquatique de l'Eure et Loir	OUI
Monsieur	COINTRE	Jean François	Sarthe Nature Environnement	OUI
Monsieur	HAMARD	Thierry	Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire	OUI
Monsieur	CORVAISIER	Yoann	Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire	OUI
Monsieur	DACHARY	Jean-Alexandre	Fédération de pêche et de protection du Milieu aquatique de la Sarthe	OUI
Madame	FLEURY	Marie-Thérèse	Centre Régional de la Propriété Forestière des Pays de la Loire	OUI
Madame	WEIL-BARAIS	Annick	Présidente de l'Association CADVIL	OUI
Madame	AUTEXIER	Sarah	Syndicat Mixte du Pays Vallée-du-Loir	OUI

Collège de l'Etat et de ses établissements publics :

Titre	Nom	Prénom	FONCTION	Présence
Monsieur	COURCELAUD	Maud	Agence de l'eau Loire-Bretagne	OUI
Monsieur	NOUVEL	Philippe	DDT de la Sarthe	OUI